Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500846-20260427-2026_47-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Comblessac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15
Quorum respecté		

Date de la convocation
23/04/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Et publication ou notification

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal de Comblessac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de RICAUD Christophe, Maire

Présents :
RICAUD Christophe
DANILO Franck
BERHAULT Patricia
GERARD Philippe
CAIZES Michel
FEVRIER Jean-Pierre
BEAUDOUIN Isabelle
ROUSSIERE Didier
BOUCHET Alexandra
GILBERT Donatien
MOTAIS Elodie
VARRIER Karine
MOTEL Romain
CHAUVEL Anais

Absences excusées : THEAUDIN Stéphanie procuration à CHAUVEL Anais

Absences : //

A été nommé secrétaire de séance : BERHAULT Patricia

2026-47– Affectation des résultats – Budget annexe Boulangerie Logement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le CFU 2025 préalablement approuvé ;
Vu les résultats de clôture de l'exercice 2025 ;

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de l'affectation du résultat 2025 au budget annexe primitif Boulangerie Logement 2026 suivant les dispositions suivantes :
  - Déficit d'investissement reporté (D001) = 13 213.25€
  - Excédent de fonctionnement affecté en investissement (c/1068) = 18 877.24€

Le Maire
Christophe RICAUD

MAIRIE de COMBLESSAC 35 (I.-et-V.)

La secrétaire de séance
BERHAULT Patricia